



PÔLE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE

CHU de RENNES

Institut de Formation des Manipulateurs en Electroradiologie Médical

PROJET PEDAGOGIQUE

ANNEE 2017-2018



Présentation de l'équipe de l'institut

L'équipe de direction :

La coordinatrice du pôle de formation :

Mme GAUTIER Claudie

La responsable de la filière :

Mme SOUTIF Sylvie

L'équipe pédagogique :

Les cadres de santé formateurs :

Mme ARNOULD Béatrice

Mme CHAUDRON Angélique

Mme DESILLE Jeanne

Mme LEMOINE Florence

Mme NADREAU Karine

L'équipe administrative :

Assistante :

Mme GAGEOT Marie

Les personnels communs au pôle :

Assistante de gestion :

Mme DUHAMEL Marianne

Responsable logistique :

Mme LE GOC Thérèse

Webmaster développeur multimédia :

Mr GUENAN François-Xavier

Responsable du Centre d'Enseignement Numérique :

Mr DESEVEDAVY Eric

Documentalistes :

Mme GICQUEL Lisa

Mme GHO Marion

Mr LE CORVIC Mickaël

Mme TIREL Karine

Responsable préparation salles de TP :

Mme RENAULT Nathalie

L'équipe hôtelière :

Mme LE GUE Sylvie

Mme NIQUEUX Maryline

Mme LEBEE Annie

Mme RUAULT Christine

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
Chapitre I – PRESENTATION DE L’INSTITUT.....	6
1.1 Le Cadre réglementaire	6
1.2 L’Institut	6
1.3 Le futur professionnel : son profil	7
Chapitre II –L’APPROCHE PEDAGOGIQUE.....	8
2.1 Le métier de manipulateur électroradiologie médicale	8
2.2 La formation.....	8
2.3 Les objectifs : finalités de la formation.....	9
2.4 Les principes pédagogiques	11
2.5 Les stages cliniques	15
2.6 L’organisation du dispositif de formation en stage.....	19
2.7 La commission semestrielle d’attribution des crédits.....	20
2.8 Le jury d’attribution du diplôme d’Etat de manipulateur d’électroradiologie médicale	21

INTRODUCTION

Le projet pédagogique décrit ce qui représente notre commun partagé, source de notre action et de notre engagement au service d'une pratique soignante de qualité. La construction de notre projet est issue d'une réflexion pédagogique permanente à travers des thématiques de travail qui relèvent de l'exigence du référentiel et de l'innovation pédagogique. Notre volonté est de proposer aux étudiants une diversité d'activités pédagogiques qui leur permettent de développer leurs propres stratégies d'apprentissage.

Les évolutions principales vont exister sur les thématiques suivantes :

- ✚ L'alternance avec un renforcement du partenariat avec les professionnels des terrains de stage,
- ✚ Renforcer le perfectionnement dans l'analyse réflexive,
- ✚ Favoriser l'innovation pédagogique en développant des méthodes pédagogiques innovantes : Ex : le e-Learning,
- ✚ Développer l'apprentissage par des activités de simulation,
- ✚ Accroître l'inter professionnalité, notamment avec les filières de même grade (Licence),
- ✚ Approfondir la réflexion sur la qualité de notre formation par compétences,
- ✚ Adapter notre formation à l'évolution du métier,
- ✚ Consolider le partenariat avec l'Université.

1- PRESENTATION DE L'INSTITUT

1.1 – Le cadre réglementaire

La formation de Manipulateur s'inscrit dans un cadre réglementaire.

Exercice de la profession

Décret 2016-1672 du 5 décembre 2016 relatif aux actes et activités réalisées par les manipulateurs d'électroradiologie médicale

Formation

Arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux ainsi que les annexes

Arrêté du 14 juin 2012 relatif au diplôme d'état de manipulateur d'électroradiologie médical

Article D 636-69 du Code de l'éducation, modifié par le décret 2016-21 du 14 janvier 2016

Décret 2016-21 du 14 janvier 2016 attribuant le grade de licence aux titulaires du diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique et aux titulaires du diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale

1.2 – L'institut

L'Institut de Formation des Manipulateurs en Electroradiologie Médicale (IFMEM) fait partie intégrante du Pôle de Formation des Professionnels de Santé (PFPS) du CHU de Rennes qui regroupe 9 écoles et instituts :

Niveau V :

-  Institut de Formation des Ambulanciers (IFA)
-  Institut de Formation des Aides-Soignantes (IFAS)

Niveau Licence :

-  Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)
-  Institut de Formation des Manipulateurs en Electroradiologie Médicale (IFMEM)

Niveau Master :

-  Infirmière Puéricultrice Diplômée d'Etat (IPDE)
-  Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE)
-  Infirmier de Bloc Opératoire diplômé d'Etat (IBODE)
-  Institut de Formation des Cadres de santé (IFCS)

Ecole de Sages-Femmes (ESF)

Ainsi, nous pouvons mettre en commun des méthodes pédagogiques innovantes tel que la simulation, le e-Learning mais aussi l'inter professionnalité (réalisation d'audit sur le CHU en commun avec la filière IFSI).

1.3 : Le futur professionnel : son profil

La finalité de l'Institut est de former des manipulateurs reconnus pour leur professionnalisme dans le domaine du diagnostic, de la radiothérapie, de la médecine nucléaire et des explorations fonctionnelles.

Le projet pédagogique de l'Institut met l'accent sur le développement de « *l'autonomie professionnelle, qui se définit comme l'alliance entre la compétence et la motivation d'une personne ou d'un groupe dans le cadre d'un objectif, d'une mission, d'un projet.* »¹

Notre intention est de concevoir et mettre en œuvre un dispositif pédagogique qui, à travers le développement des compétences du référentiel, permette à l'étudiant :

- + De répondre aux situations professionnelles complexes et inédites → opérationnalité,
- + De penser le soin en termes d'humanité, de sécurité, de qualité, d'éthique → responsabilité,
- + D'agir dans un cadre de polyvalence d'exercice tout en poursuivant son projet professionnel → adaptabilité,
- + D'interagir au sein d'une équipe pluridisciplinaire → partenariat,
- + D'envisager sa pratique dans une dynamique d'évolution, de questionnement → acteur de changement.

¹ D.TISSIER, Management Situationnel, INSEP Ed., Paris, 1996,140p.

2- L'APPROCHE PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique est un document cadre destiné à définir les objectifs pédagogiques de l'institut et les moyens humains, matériels, conceptuels et organisationnels mis en œuvre pour les atteindre.

Il est le produit d'un travail d'équipe qui prend en compte les exigences du référentiel de formation.

L'arrêté du 14 juin 2012 relatif au diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale définit les 10 activités réalisées par ce dernier et les 10 compétences à développer pour en permettre l'exercice en toute fiabilité. La maîtrise de ces 10 compétences est la base indispensable à l'obtention du diplôme d'Etat et au développement de nouvelles compétences. Il introduit de nouveaux acteurs en responsabilité, maîtres et tuteurs de stage, avec lesquels un partenariat rapproché est indispensable à la réussite des étudiants. Il formalise des exigences de qualité dans l'accompagnement des étudiants en stage en introduisant les documents en lien avec l'accueil et l'encadrement de ces derniers. Il fournit un document individuel et nominatif de suivi de la progression de la formation de l'étudiant, le port folio.

Le projet pédagogique se propose de décliner les moyens mis en œuvre pour faire accéder les étudiants accueillis à l'institut au niveau de compétence requis pour l'obtention du diplôme d'Etat

2.1 : Le métier de manipulateur d'électroradiologie médicale

Les manipulateurs d'électroradiologie médicale sont des professionnels de santé qui assurent des activités techniques et de soins en imagerie médicale, en médecine nucléaire, en exploration fonctionnelle et en radiothérapie.

Le manipulateur d'électroradiologie médicale contribue, dans les conditions définies aux articles de la présente section, à la réalisation :

- ✚ Des examens nécessaires à l'établissement d'un diagnostic qui relèvent soit des techniques d'électroradiologie médicale, soit des techniques d'imagerie médicale ou d'exploration fonctionnelle impliquant l'utilisation des rayonnements ionisants ou non ou d'autres agents physiques,
- ✚ Des traitements mettant en œuvre des rayonnements ionisants ou non ou d'autres agents

2.2 : La formation

La durée de la formation est de 3 années, soit 6 semestres de 20 semaines. Elle comprend :

- ✚ 2100 heures de formation théorique sous la forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de de travail personnel guidé
- ✚ 2100 heures de formation clinique
- ✚ 900 heures de travail personnel

2.3 : Objectifs : finalités de la formation

Les valeurs que nous portons :

La réflexion sur les valeurs fondatrices est un élément essentiel, puisque qu'elles sont « productrices de sens » (REZSOHAZY 2006) pour notre projet pédagogique.

En effet, le thème des valeurs renvoie immédiatement à notre identité la plus profonde et à notre sentiment d'appartenance aux professions du soin (C.DUBAR, 2002).

Le projet pédagogique et sa déclinaison opérationnelle sont donc guidés par nos valeurs, et en cela, celles-ci deviennent « forces d'adaptation, mais également source de changement » (R. SAINSAULIEU 1997) pour notre dispositif de formation.

De fait, notre système de valeurs se fonde autour des valeurs du service public et des valeurs soignantes :

- ✚ **L'autonomie**, en lien avec notre vision de l'étudiant et des pédagogies centrées sur l'apprenant que nous souhaitons développer,
- ✚ **La responsabilité**, comme étant le préalable à l'instauration d'une relation de confiance entre les différents acteurs de la formation. En cela, il est attendu un engagement de chacun sur la rigueur, le respect des échéances, la fiabilité...
- ✚ **L'équité**, qui se rapproche des notions de *justice* et d'*éthique*. En effet, le dispositif de formation ainsi que l'accompagnement pédagogique visent à ce que chaque étudiant puisse s'accomplir et développer ses potentialités dans la formation proposée,
- ✚ **L'ouverture et l'adaptation**, afin de pouvoir agir avec compétence dans un environnement de travail en constante évolution.

Les principes que l'on retient :

La formation délivrée au sein de l'IFMEM de Rennes a pour objectif d'accompagner l'étudiant à développer progressivement ses connaissances, savoir-faire et savoir-être qui lui seront nécessaires dans son exercice professionnel (G. LE BOTERF, 1999).

L'approche par compétences (travailler à partir de situations prévalentes de travail, l'expérience de l'étudiant en stages et analyse des pratiques professionnelles).

La formation vise à développer une posture réflexive sur la pratique professionnelle qui permettra à l'étudiant et futur professionnel de maintenir et développer ses compétences tout au long de sa carrière professionnelle.

Les activités pédagogiques cherchent à développer l'autonomie des étudiants, leurs capacités à mobiliser et élargir progressivement leurs ressources internes et rechercher les ressources externes pour acquérir les compétences requises.

L'individualisation des parcours de formation inscrite dans le référentiel de formation, est rendue possible par un accompagnement personnalisé et régulier qui s'appuie, entre autres, sur les besoins exprimés par l'étudiant. En cela, l'autonomie et la responsabilisation de l'étudiant sont des éléments centraux dans son processus d'apprentissage et de professionnalisation.

L'ouverture des secteurs sanitaires, impulsée notamment par la loi HPST du 21 Juillet 2009, est traduite dans notre institut de formation par le développement d'activités pédagogiques en inter professionnalité avec les autres filières de formation présentes au sein du PFPS (pôle de formation des professionnels de santé).

En effet, l'inter professionnalité nous apparaît comme la condition nécessaire pour placer le patient au cœur du dispositif de soin. Notre conception est que le décloisonnement des filières de formation paramédicale favorise le « travailler ensemble » dans les établissements de santé sanitaires et sociaux, aussi bien en ville, en clinique ou à l'hôpital.

De fait, l'étudiant s'inscrit bien dans un esprit d'équipe et de collaboration qui sont favorisés et recherchés dans les modèles et méthodes pédagogiques développés à l'institut

La finalité

La finalité de la formation d'un manipulateur en électroradiologie médicale consiste à former un professionnel soignant compétent dans son domaine, responsable dans ses actes et dans ses prises de décision dans le respect du cadre déontologique.

Celui-ci doit être en capacité d'interroger ses pratiques (réflexivité) au regard des recommandations en vigueur.

Le futur professionnel doit être capable :

- ✚ D'individualiser chacune de ses prises en charge dans une temporalité limitée. En effet, chaque être humain étant unique, il ne peut y avoir de soin ou de techniques identiques pour tout le monde,
- ✚ De s'adapter au patient, à son parcours, son environnement en s'appuyant sur des protocoles qui ne sont que des cadres de référence de l'exercice des compétences et non des fins en soi,
- ✚ Posture d'accompagnement intégrer le patient comme acteur. En effet il s'agit de considérer le patient comme un véritable partenaire de soins. « Prendre soin d'une personne », ce n'est pas soigner car en finalité c'est bien le patient qui se soigne lui-même, certes avec l'aide du soignant mais c'est bien le seul à avoir le pouvoir de conduire son chemin vers l'état de santé souhaité,
- ✚ La capacité d'adaptation à son environnement de travail et ses évolutions,
- ✚ D'être en posture active dans la recherche d'information afin de maîtriser des connaissances en constantes évolutions,
- ✚ De travailler en équipe pluridisciplinaire et d'agir en inter professionnalité c'est-à-dire d'être capable de collaborer et de rendre compte. Cela sous-entend également de posséder des capacités de communication et d'écoute (*confiance*),
- ✚ Développer son autonomie pour s'affranchir de la présence du médecin,
- ✚ Evaluation et amélioration des pratiques pour prise en charge de qualité.

2.4 : Principes pédagogiques

L'accompagnement de l'étudiant

L'accompagnement des étudiants à l'institut se veut professionnalisant. Il tient compte de l'alternance de la formation entre les savoirs enseignés à l'institut et les expériences vécues en stage afin de faciliter l'apprentissage des compétences et le développement professionnel. L'étudiant est progressivement guidé vers une posture réflexive afin d'analyser ses pratiques et leur donner du sens, ce qui lui permettra de devenir un jeune professionnel responsable et autonome.

Les étudiants sont suivis durant leur formation de façon individuelle et collective

L'accompagnement individuel :

Chaque étudiant bénéficie de l'accompagnement d'un formateur référent pédagogique. Au semestre 1, avant le premier stage, un RDV est programmé afin de faire le point sur le début de la formation, l'aider à formaliser ses objectifs de stage et instaurer une relation de confiance.

Par la suite, cet accompagnement sera modulé par les besoins explicités par l'étudiant lui-même ou par le formateur en fonction de l'évolution de l'acquisition des compétences, des résultats aux évaluations, du respect des règles de l'institut...

Ce suivi pédagogique a pour but d'aider l'étudiant à avoir un regard critique sur ses apprentissages, d'identifier ses besoins et les ressources pour y répondre. Le but étant d'aboutir au long des trois années de formation à un projet professionnel concret et réalisable.

Les étudiants sont suivis par un même formateur « référent pédagogique » durant leurs années de formation. La vision globale des compétences individuelles permet la progression de compétences collectives dans la promotion. Les démarches sont simplifiées par le fait d'avoir un seul et même interlocuteur concernant leur formation. De plus, sur l'ensemble de sa formation, l'étudiant bénéficiera de trois regards différents sur la formation et la profession, de modes d'accompagnements sensiblement différents dus à des organisations différentes ce qui enrichira la construction de son identité professionnelle.

Les visites de stage permettent un accompagnement individuel complémentaire sur le lieu de stage par un formateur de l'IFMEM. Cette dynamique contribue à l'intégration du référentiel sur les lieux de stage et permet une implication de chaque partenaire dans la formation de l'étudiant en stage.

L'accompagnement collectif des étudiants à l'IFMEM :

- ✚ Tout en reconnaissant les particularités individuelles (styles cognitifs, stratégies d'apprentissage différenciées), l'accompagnement collectif a pour intention de promouvoir des conditions telles que :
- ✚ Le rapprochement des intérêts des étudiants avec le contexte de formation défini par l'arrêté de formation,
- ✚ Les relations personnelles basées sur le respect, la confiance mutuelle, la responsabilité individuelle et collective des acteurs,
- ✚ Les situations d'échanges sociales entre étudiants, équipe pédagogique et professionnels

Une régulation est organisée chaque semestre par le formateur référent du semestre. Elle peut aussi, au besoin, être organisée à la demande des étudiants.

Elle permet une collaboration qui valorise le rôle des interactions sociales en prenant en compte les intérêts collectifs des étudiants de la promotion.

Les acteurs (étudiants et équipe pédagogique), tous considérés comme dynamiseurs potentiels, co-construisent les conditions d'un environnement propice à lever les obstacles d'apprentissage.

L'accompagnement de l'étudiant spécifique au dispositif d'alternance :

Conformément aux recommandations établies pour la formation clinique en stage, le tuteur et les professionnels de proximité aident l'étudiant dans l'acquisition de compétences à partir de la formation en situation de travail.

Sur le principe établi du tutorat, la finalité de l'accompagnement est d'amener la personne accompagnée à résoudre en autonomie les problématiques des situations de travail d'un MEM.

La dimension relative au mentorat de soutien psychologique complète par ailleurs l'accompagnement. Le professionnel désigné se place comme un facilitateur de l'insertion de l'étudiant dans un environnement social professionnel.

L'apprentissage par la simulation

Les séances de simulation doivent répondre à un cahier des charges définies en respectant des principes de base précis :

- ✚ L'utilisation d'un scénario visant des objectifs précis,
- ✚ Un briefing organisé et structuré,
- ✚ Un débriefing prenant en compte les règles d'éthiques.

La simulation en santé nécessite des moyens et notamment des moyens humains. Le pôle de formation des professionnels de santé est doté de 2 salles équipées en matériel adapté.

Afin de proposer progressivement ce type de formation aux étudiants de l'IFMEM, 2 formateurs participeront à une formation de 6 jours en 2017. A court terme, il est également envisagé que de tous les formateurs bénéficient également de cette formation.

Cette méthode pédagogique consiste à être au plus proche de la réalité. Elle permet à chaque étudiant d'adopter une posture réflexive pour avancer à son rythme.

L'échéancier prévisionnel :

Un échéancier est planifié à 3 ans pour mettre en œuvre des séances de simulation tout au long de la formation (chaque semestre sera donc concerné).

- ✚ Semestre 1 : UE 3.11.1 Raisonnement clinique

- ✚ Semestre 2 : UE 6.1.2 Situation clinique
- ✚ Semestre 3 : UE 4.2.3 Relation de soins
- ✚ Semestre 4 : UE 4.6.4 Situation clinique
- ✚ Semestre 5 : UE 6.2.5 MEO d'exploration radio et thérapie
UE 4.12.5 Pédiatrie (inter-professionnalité)
- ✚ Semestre 6 : UE 4.7.6 Interventionnelle

La priorité des scénarios sera donnée aux semestres 2 et 5.

Le digital learning

Les outils numériques ont investi notre quotidien et impactent fortement nos pratiques. Le champ de la formation et le domaine de la santé n'échappent pas à ces évolutions. La grande conférence de santé de février 2016 précise d'ailleurs dans sa mesure 10 qu'il faut « généraliser les outils numériques dans les formations en santé ».

Le e-learning s'inscrit donc dans une logique de formation hybride ou blended-learning, qui « ... se caractérise par la présence dans un dispositif de formation de dimensions innovantes liées à la mise à distance. Le dispositif hybride, parce qu'il suppose l'utilisation d'un environnement techno-pédagogique, repose sur des formes complexes de médiatisation et de médiation. » (Charlier, Deschryver, Peraya, 2006) où les autres formes pédagogiques gardent toute leur place (simulation, APP, jeux de rôle, TD ...).

En effet, la diversité des approches pédagogiques, est reconnue comme un déterminant de l'apprentissage (Barbara Means, et al. US Department of Education, 2009). Les séquences déployées en e-learning peuvent se substituer à des enseignements existants (notamment magistraux) ou venir en appui, en amont ou en aval.

Dans notre dispositif de formation, le Digital-Learning se décline autour des axes suivants :

- ✚ L'autonomie,
- ✚ L'auto-formation :
 - Seul ou avec des pairs
 - Nécessité d'un e-tutorat (Philippe Gil et al. 2008-2009) assuré par un formateur interne ou un expert dans le domaine concerné.
- ✚ Individualisation du dispositif :
 - Flexibilité du dispositif qui permet à chacun de gérer son rythme d'apprentissage.

Les moyens :

Les étudiants ont accès à plusieurs plateformes LMS (learning management system) qui sont des logiciels qui accompagnent le processus d'apprentissage de l'étudiant.

L'application MyKo permet à l'étudiant un suivi autonome de son parcours pédagogique, en lien avec la posture active attendue.

Les outils collaboratifs, tels que la suite Google, facilitent les activités entre pairs et la régulation des activités. Ces échanges sont donc propices à la co-construction des savoirs.

Déclinaison opérationnelle :

Les séquences en e-learning donnent de la souplesse au dispositif de formation. Elles figurent sur le planning hebdomadaire des étudiants avec des plages horaires dédiées (en priorité, le lundi matin et le vendredi après-midi, ou à défaut en début ou fin de journée). Néanmoins, l'étudiant-acteur peut réaliser la séquence pédagogique en dehors de ce temps prévu, mais dans le respect du délai imparti.

A la rentrée 2017, l'enseignement de l'anglais sera assuré en digital-learning.

La recherche

L'initiation à la recherche, telle qu'elle est déclinée à l'IFMEM, permet à l'étudiant au terme de sa formation de :

- ✚ Mettre en œuvre des pratiques actualisées associant la recherche à la clinique.
Le développement d'une culture de la recherche contribue à une pratique professionnelle considérant l'actualisation des connaissances indispensable au regard de l'évolution des besoins en santé, de l'environnement, de la technologie... et des données probantes.
L'exploitation d'outils simples (méthode d'analyse documentaire pour la lecture d'articles de recherche...) facilite cette posture de chercheur associant raisonnement méthodologique, neutralité et sens de l'analyse critique.
- ✚ D'intégrer les connaissances requises pour envisager une implication dans le domaine de la recherche paramédicale si cette orientation correspond à un projet professionnel avéré ou en devenir. L'étudiant dispose en effet des fondamentaux pour développer avec une équipe une activité de recherche en complément de son activité clinique.
- ✚ Contribuer à la production de connaissances en sciences paramédicales grâce à des études portant sur des objets de recherche en lien avec les champs d'activité du MEM (en lien avec sciences et techniques, sciences humaines et sociales...). La démarche participe, notamment à travers la publication et la communication des travaux, à la professionnalisation des MEM.
«Un corps professionnel sans recherche n'est pas un corps professionnalisé. La recherche, c'est la clé de voûte, pour un corps professionnel» Michel VIAL

Cette visée est permise par la mise en œuvre d'un dispositif d'accompagnement s'appuyant sur :

- ✚ Une association des modes d'intervention (TD, guidances individuelles et collectives...),
- ✚ Une démarche proactive des étudiants,
- ✚ Un cadrage du cheminement et des étapes dans un souci d'équité (guides mis à disposition des étudiants, directeurs de mémoire et jurys),
- ✚ Des personnes ressources identifiées pour leurs compétences (universitaire pour la commission de choix des sujets, documentaliste pour la revue de la littérature, directeurs de mémoire avec expérience dans la rédaction d'un mémoire, co-jury avec expertise sur le thème de recherche...).

L'enseignement de la recherche respecte enfin le niveau attendu à un grade Licence de la compétence « Rechercher, traiter et exploiter les données scientifiques et professionnelles » (avec une harmonisation des modalités d'évaluation avec les formations paramédicales de grade Licence).

2.5 : Les stages cliniques

La formation clinique en stage : alternance intégrative

- ✚ Lors de ses stages, l'étudiant doit être force de proposition afin de participer à la construction de son parcours dans le stage en fonction de l'acquisition de ses compétences.
- ✚ Il construit son identité professionnelle en adoptant progressivement un positionnement professionnel adapté.
- ✚ Il met en pratique des enseignements prodigués à l'institut : savoirs relationnels au contact des professionnels et des patients, matérialisation des savoirs théoriques et techniques afin que l'étudiant développe chaque compétence à son rythme tout au long de la formation.
- ✚ Il observe et pratique les actes de soins et bénéficie d'un apprentissage de nouvelles connaissances complémentaires à celles transmises à l'institut. En effet, les professionnels qui l'encadrent constituent une ressource pour l'aider à évoluer tout au long de son stage. Il est également confronté à la réalité de sa future profession et amené à faire évoluer ses représentations.
- ✚ Il développe des capacités d'adaptation : intégration dans une équipe soignante (confiance accordée à l'étudiant aide à améliorer l'image de soi), savoir appréhender des organisations propres à chaque lieu de stage.
- ✚ Le stage est le lieu de développement de l'inter professionnalité : échanges avec d'autres professionnels de soins, découverte des champs de compétences et d'activités de chacun (complémentarité, limites, besoins...)

La préparation des stages : motivation et implication des étudiants dans leur formation

- ✚ Les étudiants sont invités à prendre connaissance des fiches d'identification établies par les lieux de stage pour préparer au mieux leurs objectifs de stages. De plus, certaines structures proposent des livrets d'accueil des étudiants en stage qui sont mis à disposition des étudiants.
- ✚ En amont du premier stage du S1, l'institut propose une préparation collective du stage : présentation des acteurs du stage et des rôles de chacun, du portfolio, exemples de livrets d'accueil et formulation d'objectifs, où trouver les ressources...

- ✚ Entre les deux premiers stages du semestre 1, l'étudiant bénéficie d'un RDV avec le formateur référent pédagogique afin d'échanger sur le premier stage et préparer le second.

Mode opératoire :

Avant chaque stage, l'étudiant :

- ✚ Prend connaissance des objectifs de stage institutionnels et détaille ses objectifs personnels à transmettre au lieu de stage à son arrivée,
- ✚ Liste sur son portfolio les unités d'enseignements qu'il a reçues en lien avec la modalité de son stage,
- ✚ Repère ses manques de connaissances, répertorie ses points forts et ses axes d'amélioration liés aux stages précédents,
- ✚ Formalise en autonomie ses objectifs de stage personnels liés :
 - Aux compétences qui lui restent à acquérir ou améliorer dans la modalité du stage,
 - A ses interrogations sur les enseignements théoriques reçus,
 - A un intérêt particulier en rapport avec l'activité du lieu de stage,
- ✚ Prend contact au moins une semaine avant le début du stage avec le maître de stage afin de connaître les modalités de son arrivée (horaires, lieux de RDV, organisation de son accueil).

L'encadrement en stage, les rôles de chaque acteur

Le maître de stage est responsable de l'organisation et du suivi du stage, il s'agit en général du cadre de santé ou d'un manipulateur référent. Il accueille l'étudiant à son arrivée et met en place les moyens nécessaires à un encadrement de qualité. Il règle les questions en cas de litige ou de conflit et reste l'interlocuteur privilégié avec le formateur référent pédagogique de l'étudiant si besoin. Il valide également les horaires de stage effectués et le bilan de stage rédigé par le tuteur.

Le tuteur de stage est un manipulateur expérimenté et identifié qui a pour mission d'accompagner l'étudiant du point de vue pédagogique. Il organise le parcours de stage de l'étudiant en fonction des objectifs posés par celui-ci et des ressources du service. Il planifie plusieurs temps de rencontre avec l'étudiant (au minimum au début, milieu et fin de stage) afin d'évaluer sa progression dans l'acquisition des compétences sur la base des transmissions des professionnels de proximité qui ont encadré l'étudiant au quotidien.

Les professionnels de proximité sont les professionnels présents aux côtés de l'étudiant au quotidien et qui encadrent sa pratique (manipulateurs, médecins, AS...). Ils sont les principaux formateurs de l'étudiant en stage et sont régulièrement en contact (oral, support écrit...) avec le tuteur afin de participer à l'évaluation de la progression de l'étudiant.

Il est à noter qu'un même professionnel peut être amené à exercer ces 3 rôles à la fois en fonction de l'organisation de l'unité.

Le suivi pédagogique en stage : le formateur de suivi pédagogique programme lors de la deuxième année de formation un RDV sur le lieux de stage afin de rencontrer l'étudiant, le tuteur et les professionnels de proximité pour faire un bilan sur les compétences acquises et les axes d'amélioration.

Les visites de stage : le formateur référent pédagogique organise une visite de stage par l'un des formateurs suite à la demande du tuteur ou sur prescription de la CAC (stage validé mais avec réserves). Cette visite est programmée systématiquement pour les stages de rattrapage. L'étudiant peut également solliciter son référent pédagogique qui appréciera la nécessité ou non d'une rencontre. L'objectif étant d'échanger avec tous les acteurs du stage sur les problématiques posées et de proposer, en concertation, des axes et actions d'amélioration.

Le formateur référent des stages à l'institut :

- ✚ Organise les parcours de stage avec l'aide de l'assistante de formation. Il affecte les étudiants sur des lieux de stage en respectant le référentiel de formation, les choix faits par l'institut, en prenant en compte les disponibilités de places de stage,
- ✚ Est à l'écoute des formateurs référents pédagogique afin d'optimiser chaque parcours de stage en fonction de l'évolution de l'étudiant dans l'acquisition des compétences,
- ✚ Participe à la construction d'un réseau de partenaires de stage et a pour mission d'entretenir des liens étroits avec ces derniers,
- ✚ Prend en considération les impératifs organisationnels des maîtres de stages (indisponibilités d'équipement...) afin de s'accorder sur les capacités d'accueil de l'unité,
- ✚ Favorise les échanges entre les tuteurs, maîtres de stages et les formateurs de l'institut afin de les accompagner sur les questions pédagogiques qui peuvent se poser par le biais de rencontres organisées,
- ✚ Réalise des enquêtes de satisfaction auprès des partenaires de stage,
- ✚ Faire un retour annuel sur l'évaluation de leur encadrement des étudiants en partageant avec eux les résultats des enquêtes de satisfaction auprès des étudiants.

Dans le cadre de la formation continue, l'institut propose annuellement deux formations aux professionnels :

- ✚ Formation tutorat, 4 jours
- ✚ Formation à l'encadrement des étudiants par les professionnels de proximité, 1 jour

Le portfolio

Le portfolio de l'étudiant est un document officiel de suivi du parcours de formation, et de capitalisation des éléments de compétence. C'est un document personnel à l'étudiant. Il fait le lien entre les temps de formation en institut de formation et les temps de formation clinique en stage. Les objectifs poursuivis par cet outil sont de :

- ✚ Favoriser une analyse et une auto analyse de la pratique qui conduit à la professionnalisation,
- ✚ Permettre au(x) formateur(s) intervenant dans le parcours de formation et au(x) tuteur(s) de stage de coordonner leurs interventions,

- ✚ Positionner ce qui a été appris au regard de ce qui sera exigé en terme de niveau en fin de formation.

C'est un outil de lisibilité et un guide pour le tuteur, les professionnels qui encadrent en proximité, le formateur et pour l'étudiant, qui peuvent ainsi mieux mesurer la progression.

Dès le début de chaque stage, le portfolio doit être présenté au tuteur. Il est également accessible au maître de stage ou aux professionnels de proximité s'ils le souhaitent. Le remplissage et l'entretien de ce dernier incombent à l'étudiant (objectifs et bilans de stage, analyse de situation ...).

Le retour de stage

En 1ere année et au semestre 3, dès le retour de stage, il est organisé des Analyse de Pratiques Professionnelles. Celles-ci permettent d'échanger sur les différentes expériences vécues en stage. Et de permettre de désamorcer ou d'éclaircir certaines situations parfois complexes et /ou difficiles.

La validation des stages

La validation des stages est abordée en Commission d'Attribution des Crédits (CAC) sur la base de l'acquisition des éléments de chaque compétences et des actes et activités techniques réalisés. Mais également sur le bilan de stage rédigé par le tuteur, la qualité de l'analyse de situation...

En cas de non validation d'un stage par la CAC, il est proposé un stage de rattrapage dont les modalités sont définies par les membres du jury de la CAC (lieux, durée...).

2.6 : L'organisation du dispositif de formation en stage

Le parcours de stage

Le parcours de stage, leur durée et leur périodicité sont définis dans la cadre du projet pédagogique de chaque institut de formation. Ci-dessous, un tableau présente, sur l'ensemble de la formation, la durée minimum de stage dans chaque modalité définie par le référentiel de formation et celle choisie par l'institut :

	Nombre de semaines minimum préconisées par le référentiel	Choix de l'institut du nombre de semaine sur les 3 ans
Soins	3 semaines	3 semaines
Imagerie de projection (Rx conv, Rx urgences, sénologie)	6 semaines	11 semaines
Scanner	6 semaines	8 semaines
IRM	6 semaines	8 semaines
Vasculaire ou Rx Interventionnelle	3 semaines	4 semaines
Radiothérapie	6 semaines	8 semaines
Médecine Nucléaire	6 semaines	8 semaines
EFN ou échographie	3 semaines	4 semaines
Stage optionnel	3 semaines	6 semaines

BASE - Parcours de stage MEM

Stagiaire	23/10/17 - 10/11/17 STAGE 1	13/11/17 - 01/12/17 STAGE 2	5 au 30 mars 2017 STAGE 3	11/06/18 - 06/07/18 STAGE 4	25/09/17 - 20/10/17 STAGE 5	27/11/17 - 22/12/17 STAGE 6	29/01/18 - 23/02/18 STAGE 7	09/04/18 - 04/05/18 STAGE 8	04/06/18 - 29/06/18 STAGE 9	28/08/17 - 22/09/17 STAGE 10	23/10/17 - 17/11/17 STAGE 11	11 au 22/12/17 et du 8 au 19/01/18 STAGE 12	05 au 30/03/18 STAGE 13	03 au 27/04/18 STAGE 14	14/05/18 - 29/06/18 STAGE 15	
Nbre de semaines	3		3	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	6	
	Semestre 1			Semestre 2		Semestre 3		Semestre 4			Semestre 5			Semestre 6		
A	SUC	IDP	NUCL	IDP	SCAN	RADIO	IRM	EFN	IVI	IDP	SCAN	NUCL	RADIO	IRM		
B	SUC	IDP	NUCL	IDP	SCAN	RADIO	IRM	EFN	IVI	IDP	SCAN	NUCL	RADIO	IRM		
C	SUC	IDP	NUCL	IDP	SCAN	RADIO	IRM	ECHO	CORO	IDP	SCAN	NUCL	RADIO	IRM		
D	SUC	IDP	NUCL	IDP	SCAN	RADIO	IRM	ECHO	CORO	IDP	SCAN	NUCL	RADIO	IRM		
E	SUC	IDP	SCAN	IDP	RADIO	NUCL	EFN	IVI	IRM	SCAN	IDP	RADIO	IRM	NUCL		
F	SUC	IDP	SCAN	IDP	RADIO	NUCL	EFN	IVI	IRM	SCAN	IDP	RADIO	IRM	NUCL		
G	SUC	IDP	SCAN	IDP	RADIO	NUCL	ECHO	CORO	IRM	SCAN	IDP	RADIO	IRM	NUCL		
H	SUC	IDP	SCAN	IDP	RADIO	NUCL	ECHO	CORO	IRM	SCAN	IDP	RADIO	IRM	NUCL		
I	IDP	SUC	IDP	NUCL	RADIO	SCAN	CORO	IRM	EFN	IDP	NUCL	SCAN	RADIO	IRM		
J	IDP	SUC	IDP	NUCL	RADIO	SCAN	CORO	IRM	EFN	IDP	NUCL	SCAN	RADIO	IRM		
K	IDP	SUC	IDP	NUCL	RADIO	SCAN	IVI	IRM	ECHO	IDP	NUCL	SCAN	RADIO	IRM		
L	IDP	SUC	IDP	NUCL	RADIO	SCAN	IVI	IRM	ECHO	IDP	NUCL	SCAN	RADIO	IRM		
M	SUC	IDP	RADIO	NUCL	SCAN	IDP	RADIO	IRM	IVI	IRM	SCAN	IDP	NUCL	EFN		
N	SUC	IDP	RADIO	NUCL	SCAN	IDP	RADIO	IRM	IVI	IRM	SCAN	IDP	NUCL	EFN		
O	SUC	IDP	RADIO	NUCL	SCAN	IDP	RADIO	IRM	CORO	IRM	SCAN	IDP	NUCL	ECHO		
P	SUC	IDP	RADIO	NUCL	SCAN	IDP	RADIO	IRM	CORO	IRM	SCAN	IDP	NUCL	ECHO		
Q	IDP	SUC	NUCL	RADIO	IDP	SCAN	IRM	NUCL	IDP	IVI	EFN	SCAN	IRM	RADIO		
R	IDP	SUC	NUCL	RADIO	IDP	SCAN	IRM	NUCL	IDP	IVI	EFN	SCAN	IRM	RADIO		
S	IDP	SUC	NUCL	RADIO	IDP	SCAN	IRM	NUCL	IDP	CORO	ECHO	SCAN	IRM	RADIO		
T	IDP	SUC	NUCL	RADIO	IDP	SCAN	IRM	NUCL	IDP	CORO	ECHO	SCAN	IRM	RADIO		
U	SUC	IDP	SCAN	RADIO	IDP	NUCL	CORO	EFN	SCAN	IRM	RADIO	IDP	NUCL	IRM		
V	SUC	IDP	SCAN	RADIO	IDP	NUCL	CORO	EFN	SCAN	IRM	RADIO	IDP	NUCL	IRM		
W	SUC	IDP	SCAN	RADIO	IDP	NUCL	IVI	ECHO	SCAN	IRM	RADIO	IDP	NUCL	IRM		
X	SUC	IDP	SCAN	RADIO	IDP	NUCL	IVI	ECHO	SCAN	IRM	RADIO	IDP	NUCL	IRM		
Y	IDP	SUC	IDP	SCAN	NUCL	RADIO	SCAN	IVI	IRM	NUCL	IRM	EFN	IDP	RADIO		
Z	IDP	SUC	IDP	SCAN	NUCL	RADIO	SCAN	IVI	IRM	NUCL	IRM	EFN	IDP	RADIO		
A bis	IDP	SUC	IDP	SCAN	NUCL	RADIO	SCAN	CORO	IRM	NUCL	IRM	ECHO	IDP	RADIO		
B bis	IDP	SUC	IDP	SCAN	NUCL	RADIO	SCAN	CORO	IRM	NUCL	IRM	ECHO	IDP	RADIO		
C bis	IDP	SUC	RADIO	SCAN	NUCL	IDP	IRM	SCAN	NUCL	IDP	IVI	IRM	RADIO	EFN		
D bis	IDP	SUC	RADIO	SCAN	NUCL	IDP	IRM	SCAN	NUCL	IDP	IVI	IRM	RADIO	EFN		
E bis	IDP	SUC	RADIO	SCAN	NUCL	IDP	IRM	SCAN	NUCL	IDP	CORO	IRM	RADIO	ECHO		

La durée des 2 premiers stages est de 3 semaines. Les suivants sont de 4 semaines ce qui permet un temps d'adaptation dans l'environnement du stage nécessaire afin être progressivement autonome dans les prises en charge et pouvoir observer une progression au long du stage.

L'institut favorise les expériences dans des milieux variés : établissements de santé (publics et privés) de tailles et activités différentes.

Individualisation des parcours :

L'institut propose un parcours de stage pré établi pour les 3 ans de formation. Ce dernier tient compte au mieux des possibilités d'hébergements renseignées par l'étudiant en début de formation.

En fonction de l'évolution de l'acquisition des compétences de l'étudiant identifiée lors du suivi pédagogique, ce parcours est modulable afin de respecter son rythme d'apprentissage.

Le réseau des partenaires de stage de l'institut est développé en majorité sur le grand ouest. Cependant, il est envisageable pour les étudiants qui en font la démarche de réaliser un stage en dehors de ce périmètre au niveau national. Par ailleurs, le pôle de formation des professionnels de santé encourageant la mobilité à l'international, l'institut accompagnera les initiatives personnelles et collectives afin d'ouvrir les stages à l'étranger.

Le stage préprofessionnel est de 6 semaines. Il clôture la formation. Les étudiants sont invités à prospecter et trouver leur stage en fonction de leur projet professionnel ce qui leur permet non seulement de faire preuve d'autonomie et responsabilité, mais aussi d'entrer en contact avec des employeurs potentiels.

2.7 : La commission semestrielle d'attribution des crédits

« L'acquisition des compétences en situation et la validation des actes, activités et techniques de soins, se fait progressivement au cours de la formation.

A l'issue de chaque stage, les responsables de l'encadrement évaluent les acquisitions des éléments de chacune des compétences sur la base des critères et indicateurs notifiés dans le portfolio.

Le formateur de l'Institut de formation, référent du suivi pédagogique de l'étudiant, prend connaissance des indications apportées sur le portfolio et propose à la commission semestrielle d'attribution des crédits (...) la validation du stage, un complément du stage ou la réalisation d'un nouveau stage. Dans ce cas, les modalités du complément de stage ou du nouveau stage sont définies par l'équipe pédagogique »⁷¹.

« Une commission semestrielle d'attribution des crédits est mise en place dans les Instituts de formation de manipulateur d'électroradiologie médicale sous la responsabilité du directeur de l'Institut qui la préside.

Elle est composée des formateurs référents des étudiants, d'un ou plusieurs représentants de l'enseignement universitaire, et d'un ou plusieurs représentants des tuteurs de stage.

Chaque semestre, excepté le dernier, le formateur responsable du suivi pédagogique présente à la commission les résultats des étudiants afin que celle-ci se prononce sur la validation des unités d'enseignement et des stages et sur la poursuite du parcours de l'étudiant.

Les crédits correspondants aux unités d'enseignement et aux stages sont mentionnés dans le dossier de l'étudiant ».

2.8 : Le jury d'attribution du diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale

« Lors du dernier semestre, les résultats sont présentés devant le jury d'attribution du diplôme ».

« Le jury d'attribution du diplôme d'Etat se prononce au vu de l'ensemble du dossier de l'étudiant.

Le dossier comporte :

1°/ La validation de l'ensemble des unités d'enseignement dont les unités d'intégration ;

2°/ La validation de l'acquisition de l'ensemble des compétences en situation ;

3°/ La validation des actes, activités ou techniques réalisées en situation réelle ou simulée »

« Les candidats ayant acquis l'ensemble des connaissances et des compétences sont déclarés reçus au diplôme d'Etat de manipulateur d'électroradiologie médicale et obtiennent les 180 crédits correspondants ».

« La liste des candidats reçus est établie en séance plénière du jury ».